

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 27 septembre 2010 une note d'information relative à **l'augmentation de capital de la Banque Centrale Populaire par apport en nature au titre d'une opération de fusion absorption de la Banque Populaire de Casablanca.**

**Cette opération est réservée aux Banques Populaires Régionales, sociétaires de la Banque Populaire de Casablanca.**

L'augmentation de capital porte sur un total de 312 500 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Parité d'échange : émission de 10 actions Banque Centrale Populaire en échange de 32 parts sociales Banque Populaire de Casablanca ;
- Montant global de l'opération : 100 000 000 DH ;
- Prix d'émission : 320 DH par action ;
- Prime de fusion : 310 DH par action ;
- Date de conversion : le 4 novembre 2010;

Cette opération sera soumise à l'approbation des Assemblées Générales Extraordinaires respectives de la Banque Centrale Populaire et de la Banque Populaire de Casablanca prévues le 29 octobre 2010.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la BCP, au 101, Bd Zerktouni - Casablanca et sur son site ([www.gbp.ma](http://www.gbp.ma)), tél : (05 22) 20 25 33;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Enfin, elle est également disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/038/2010